



16ème législature

Question N° : 18123	De M. Jean-Marie Fiévet (Renaissance - Deux-Sèvres)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > institutions sociales et médico sociales	Tête d'analyse > Situation financière des centres socioculturels	Analyse > Situation financière des centres socioculturels.
Question publiée au JO le : 28/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Marie Fiévet attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation financière des centres socioculturels. Partout en France, les centres socioculturels, qui constituent le plus grand réseau social du pays, se mobilisent pour alerter sur leur situation financière fragilisée. En effet, les effets conjugués de l'inflation et de la baisse des subventions menacent la pérennité de ces structures pourtant indispensables à la vie sociale, culturelle et démocratique des territoires. D'un côté, l'inflation impacte durement les charges de fonctionnement des centres socioculturels, notamment celles liées à la restauration et à l'accueil de loisirs, avec des hausses pouvant atteindre 37 %. De l'autre côté, les subventions publiques, qui représentent 70 % des financements de ces structures, ne suivent pas le rythme et ne permettent plus de couvrir les besoins croissants. La situation est particulièrement alarmante dans certains centres qui risquent de fermer leurs portes. Or la fermeture de ce type de structure priverait les habitants d'un lieu essentiel de lien social, d'animation et d'accès aux services publics, fragilisant et isolant d'autant plus les populations déjà en difficulté. Ainsi, il souhaite connaître les mesures qu'elle entend mettre en œuvre en ce contexte difficile, pour aider les centres socioculturels, véritables piliers de la cohésion des territoires, essentiels à l'éducation populaire et au maintien et renforcement du lien social.